

Programme proposé (dans l'attente de validation par les sanctuaires)

Le programme peut être sujet à modification en fonction des impératifs locaux

Lundi 18 mai 2020

Rendez-vous à Gagny pour le départ en car

Mardi 19 Mai 2020

Messe à l'AND

Découverte des sanctuaires

Mercredi 20 mai 2020

Messe d'Ouverture

Spectacle "Bernadette de Lourdes"

Jeudi 21 mai 2020

Messe Internationale

Chemin de Croix

Procession Eucharistique

Procession Mariale

Vendredi 22 mai 2020

Célébration de la réconciliation et Messe avec Onction des malades à la cité St Pierre

Chemin de la Compassion

Samedi 23 mai 2020

Possibilité de se rendre aux piscines ou Sur les pas de Bernadette (Moulin de Boly et Cachot)

Messe d'envoi

Passage à la grotte

Chapelet à la grotte

Départ

Dimanche 24 mai 2020

Arrivée dans le diocèse

Description des services proposés par l'Hospitalité Claire de Castelbajac

Hospitaliers (ères) - Brancardiers (ères) : Sous la directive d'un responsable, ils effectuent leur service au sein d'une équipe affectée à une chambre de pèlerins malades.

En suivant les instructions de l'équipe médicale, leur mission est d'installer les pèlerins non valides dans le car, de veiller à leurs bagages, d'assurer l'installation dans les chambres à l'arrivée, puis de les véhiculer en voiturette bleue ou en fauteuil depuis l'accueil Notre Dame, lieu d'hébergement, jusqu'aux différents lieux où se déroulent les activités proposées par le diocèse, en veillant à leur confort (protection en cas de pluie, eau, couverture...), de les accompagner dans les magasins de souvenirs.

Tout se passe très bien dès lors que l'on respecte simplement les règles de sécurité et le fonctionnement qui vous seront expliqués lors des réunions de préparation et, en complément, lors d'une session de formation en arrivant à Lourdes.

Les brancardiers peuvent être amenés à effectuer d'autres tâches telles que l'encadrement et la sécurité pendant les processions (services demandés par les Sanctuaires), assurer la circulation, aider les hospitaliers (ères) en chambres selon les besoins, à installer les personnes malades en fauteuil, sur leur lit, à la salle de bain et aux toilettes.

Hospitaliers (ères) - Toilette : Ces hospitaliers et hospitalières accompagnent un pèlerin malade du lever au coucher.

C'est un travail en équipe sous la directive d'un responsable. Affectés indifféremment à une chambre d'hommes ou de femmes, et suivant les instructions de l'équipe médicale, ils ont pour mission la toilette, l'aide à l'habillage, la réfection des lits, la propreté des chambres et des salles de bains (ménage).

Proposé uniquement à des personnes volontaires, il s'agit d'un service qui touche l'intimité de la personne, c'est une présence discrète et attentionnée.

En dehors de leur service ils sont appelés à aider à brancarder si besoin.

Service en salle à manger :

L'activité de ce service consiste à préparer la salle de restaurant, à mettre le couvert, à servir à table, à aider les personnes malades à manger, à desservir, à aider au lavage et au rangement de la vaisselle et des lieux. Ce service demande une vigilance particulière afin que chaque pèlerin ait bien le repas qui correspond à son régime.

Ils sont amenés à effectuer d'autres tâches selon les besoins. La tisanerie, notamment, accueille les hospitaliers qui viennent se détendre. Les hospitaliers (ères) de ce service préparent et servent des boissons chaudes ou froides. Ils sont aussi sollicités à d'autres moments.

Médecins : Ils assurent la continuité du suivi médical des personnes malades qui leur sont confiées

Infirmiers (es) : Ils (Elles) assurent leur service sous la directive de l'infirmière responsable. Leur mission consiste à appliquer les prescriptions médicales, à effectuer les soins médicaux (pansements, injections, etc...) et la distribution des médicaments. Ils (elles) travaillent en étroite collaboration avec les médecins.

Les jeunes : Ils ont une grande place au sein de l'Hospitalité, ils participent au service Brancardier tout en disposant de temps forts spécifiques.

Animation liturgique : En collaboration étroite avec le service diocésain des pèlerinages, ils assurent la préparation avant le pèlerinage et mettent leurs talents d'animation, de chant ou de maîtrise des instruments de musique au service de la beauté des célébrations du pèlerinage et de l'animation des temps de prière (voyage en car, temps d'attente aux Piscines) ou des événements festifs. En dehors de leur service ils peuvent être appelés à apporter leur aide à d'autres services dans la mesure du possible.

Deux **réunions de formation** ont lieu : le **7 mars 2020** (9 h – 12 h 00) et le **4 avril 2020** (9h - 17h30).

Ces réunions permettent de faire connaissance avec les équipes, de recevoir la formation nécessaire en fonction du service attribué, et de préparer le pèlerinage. **Votre présence y est indispensable.**

Si vous venez en pèlerinage pour la première fois avec notre Hospitalité et que vous ne pouvez vous rendre à aucune de ces réunions, merci de prendre contact au plus vite avec le secrétariat afin de convenir d'une rencontre avec un responsable à une autre date.